



FORMATIONS COMPLIANCE IKARIAN 2020

Compliance stratégique et opérationnelle

De la théorie à la pratique

Export Control et Sanctions Economiques : les nouvelles variables stratégiques du Commerce International.

Mercredi 04 mars 2020 de 9h00 à 12h30

L'Export Control, à l'origine dessiné par les Etats pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive, est aujourd'hui une arme commerciale à part entière prête à bénéficier à ceux qui savent s'en servir et à sanctionner ceux qui n'en connaissent pas les nuances.

Une approche à la fois stratégique et pragmatique est nécessaire pour une gestion efficace des problématiques d'Export Control et Sanctions Economiques. Assurez-vous que l'activité internationale de votre entreprise n'est pas une cible facile pour des sanctions économiques et échangez sur les nouvelles pratiques à intégrer dans vos processus Compliance.

Thèmes abordés

- ▶ Pourquoi l'Export Control et les Sanctions Economiques sont aujourd'hui au coeur de la stratégie des entreprises internationales ?
- ▶ Obligations des exportateurs
- ▶ Historique de l'élaboration des normes d'Export Control et Sanctions Economiques
 - La non-prolifération
 - Les régimes internationaux de contrôle
 - Les pays sous sanction
- ▶ L'application des normes Export Control
 - Le règlement CE 428/2009 du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage
 - L'application en France
 - Internal Compliance Program (ICP), la référence européenne
- ▶ L'application des normes à votre entreprise
 - Classement des biens : soumis à la licence ou pas?
 - Cas de la Technologie, des logiciels et de la cryptographie
 - Dossier hors licence / DHL
 - Nomenclature douanière et codes BDU
- ▶ Les enjeux internes de gestion
 - Les procédures, la dématérialisation, pistes de réflexion et bonnes pratiques
 - Risques de détournement et signaux d'alerte
- ▶ Etudes de cas dans le domaine automobile, nucléaire, le cas ZTE en Chine
- ▶ Réglementation et sanctions américaines ... et la Chine ?

Sandro Zero



Docteur en physique nucléaire de l'Université de Rome et titulaire d'un certificat de sciences politiques de l'Université de New York, il est président du Groupe des Biens à Double Usage de Business Europe à Bruxelles, Président du Syndicat des Industriels Exportateurs de Produits Stratégiques en France (SIEPS), Chairman du Projet BOTTICELLI et chargé d'enseignement à la Sorbonne.

Il a contribué au développement du programme nucléaire civil d'ANSALDO en Italie, de General Electric en Californie, de l'Institute of Nuclear Power Operation (WANO) à Atlanta, Georgie et travaillé pour la Commission Européenne à Bruxelles.

Entre 2001 et 2004 il a été Directeur Adjoint de la Korean Energy Development Organization (KEDO) à New York en charge des Affaires Politiques pour la démilitarisation de la Corée du Nord (DPRK) et il a dirigé les activités Export Control du groupe AREVA de 2005 à 2017.

Il a monté le Programme Interne de Conformité d'AREVA et de ses filiales et dirigé ses activités en France en Allemagne et aux Etats Unis et dans tous les pays où le groupe opérait en développant les procédures pour la prise en compte des contraintes dues à l'extraterritorialité de la loi américaine et la « contamination technologique » qui en découle.

Kaoru Okada



(Diplôme de l'IEP de Paris en Relations Internationales, DEA en Economie Internationale aussi à l'IEP de Paris), d'origine japonaise, après 13 ans au Programme des Nations Unies pour le Développement au Mali, au Cambodge et à New York, puis au siège de la Banque Mondiale à Washington DC, elle est rentrée en France en 2002 pour rejoindre le groupe Renault-Nissan dans les fonctions d'audit interne, de ressources humaines et de gestion des projets de changement.

Depuis 2012 elle a créé la fonction globale de conformité règlementaire export et transferts internationaux pour l'Alliance Renault-Nissan, manageant des équipes en France, au Japon, aux US, en Europe, en Inde, en Chine et ailleurs, en conformité avec tous les droits applicables, US, européen et japonais, entre autres.

Spécialiste en ingénierie et en déploiement de formation en anti-corruption, sanctions internationales et double-usage, elle a monté un programme pragmatique de compliance règlementaire adapté aux axes géo-stratégiques prioritaires respectifs des deux compagnies de l'Alliance.

Kaoru est trilingue (japonais, français, anglais), voire tri-culturelle. Depuis 2019 elle est également certifiée comme Coach et Mentor Exécutif (ILM Level 7 en Angleterre, équivalence universitaire Post-Graduate).

Modalités d'inscription



Durée :	9h00 à 12h30
Lieu :	Centre d'affaires Espace Hamelin 17 Rue de l'Amiral Hamelin, 75116, PARIS
Inscriptions :	akorn@ikarian.eu
Prix :	450 Euros TTC petit-déjeuner inclus

Notre cabinet est **certifié organisme de formation, enregistré sous le numéro 11 75 54409 75** auprès de la préfecture d'Ile de France, le coût de chaque session de formation pourra ainsi s'imputer sur le budget de formation des entreprises tel que prévu par le Code de Travail.

Modes de règlement

- ▶ **Par chèque** à l'ordre de IKARIAN en portant la mention au dos du chèque la date de la formation et le nom du participant.

A adresser à IKARIAN, 3, rue de Téhéran, 75008, Paris.

- ▶ **Par virement bancaire**

IBAN : FR76 3000 4001 7800 0104 1667 192

BIC : BNPAFRPPXXX

Domiciliation : BNP PARIBAS

Titulaire du compte : IKARIAN

Insérer dans le libellé la mention de la date de la formation et le nom du participant.